



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du Mercredi 15 Décembre 2010**

Date de la convocation 08 Décembre 2010	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes FONTES
<p><b><u>PRÉSENTS</u></b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M.GARCIA Alain, M.MONTAGNE Thierry, Mme Michèle CAER,  <b>BRIGNAC</b> : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,  <b>CABRIERES</b> : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : Mme FABRE Maryse, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M.LACROIX Jean-Claude, M.BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.GOUTTES Gérard, M.RUIZ Salvador,  <b>FONTES</b> : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal,  <b>MOUREZE</b> : M.VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M.LIEB François, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard,  <b>OCTON</b> : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme,  <b>PAULHAN</b> : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques,  <b>PERET</b> : M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël,  <b>SALASC</b> : M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,  <b>VALMASCLE</b> : M. VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,</p> <p><b><u>PROCURATIONS</u></b> :</p> <p>M.SATGER Jean-Noël à M.GARCIA Alain,  M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain,  M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse,  M.FAVIER Marc à M.BORE Jacques,  M.SEGURA René à M.LACROIX Jean-Claude,  M.BARDEAU Francis à M.ESTEVE Bernard,  Mme FONT Chantal à M.COSTES Jean,</p>		

**Objet : Renouvellement du contrat administratif de location avec l'entreprise « LOCA SOLEIL » pour le local C du 2<sup>ème</sup> bâtiment industriel intercommunal sur la ZAC La Barthe de Paulhan**

Monsieur LIEB informe les membres du Conseil communautaire qu'il convient de se prononcer sur le renouvellement du contrat administratif de location avec l'entreprise « LOCA SOLEIL » spécialisée dans la location de matériel, dont le local est situé dans le second bâtiment industriel intercommunal sur la ZAC la Barthe à Paulhan, et qui arrive à échéance au 31 décembre 2010.

Il ajoute que ce nouveau contrat sera établi pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011, pour un loyer mensuel de 1 097,80 €.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LIEB, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** le renouvellement du contrat administratif de location avec l'entreprise « LOCA SOLEIL » spécialisée dans la location de matériel, dont le local est situé dans le second bâtiment industriel intercommunal sur la ZAC de la Barthe à Paulhan tel que présenté.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.